

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 08 DÉCEMBRE 2016

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, Mme COIG, CAS AUX-BIC, CASABONNE, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, TEULADE, Mme VOELTZEL, IDOIBE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, OXIBAR, Mme MENE-SAFRANE, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme POTIN, Mme ETCHENIQUE, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, GAILLAT, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE

Pouvoirs : Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER
Cédric LAPRUN à Aimé SOUMET
Françoise BESSONNEAU à Bernard AURISSET
Hervé LUCBEREILH à Daniel LACRAMPE
Gérard ROSENTHAL à Aracéli ETCHENIQUE
Denise MICHAUT à Dominique FOIX
Valérie SARTOLOU à Michel ADAM

Suppléants : Danielle PARIS suppléante de Michel BARRERE-MAZOUAT

Excusés : Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Christophe GUERY

RAPPORT N° 161208-16-URB-

OPAH-RU D'OLORON SAINTE MARIE : SUBVENTION



Mme JAUBERT-BATAILLE rappelle que le Plan Local de L'Habitat du Piémont Oloronais, approuvé le 7 Juillet 2014, a prescrit, dans son Orientation 1 - Fiche Action 1-2, la réalisation d'une étude de renouvellement urbain et de restauration immobilière sur le territoire de la commune d'Oloron Sainte Marie dans laquelle le rôle attendu de la CCPO est d'être facilitateur et co-financier.

Par délibération en date du 29 septembre 2016, le Conseil Municipal a décidé d'engager une étude pré-opérationnelle d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Rénovation Urbaine (OPAH-RU) confiée au groupement SOLIHA, LAVIGNE, LE CREUSET MEDITERRANEE pour un montant de 54 925 € HT.

A ce titre, le Pôle Aménagement Urbanisme de la CCPO assure une assistance à maîtrise d'ouvrage pour le compte de la Ville.

L'ANAH et le DEPARTEMENT 64 financent cette opération à hauteur de 70 % et la participation de notre collectivité est attendue à hauteur de 10 % (5 492.50 €), le solde étant à charge de la Ville d'Oloron.

Une convention signée entre la Ville d'OLORON et la CCPO fixera les modalités de versement de la subvention.

Les crédits nécessaires sont disponibles au Budget Général 2016.

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **CONFIRME** la participation de la CCPO à l'étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU d'OLORON dans le cadre du PLH
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention et verser la subvention

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 08 décembre 2016

Suivent les signatures




Affiché le 19.12.16

Le Président


Daniel LACRAMPE

REÇU
Le 19 DEC. 2016
SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE